

CANTON DE VAUDDISTRICT DE LA VALLEE

COMMUNE DU LIEU

VILLAGE DU LIEU

PLAN DES ZONES

1:2000

1

Approuvé par la Municipalité du Lieu dans ses séances du 22 novembre 1982, 19 octobre 1983 et 16 janvier 1986.

Le syndic : A. GOLAY, W. RÖHNER

Le secrétaire : S. ROCHAT, M.-C. BARMAN

Adopté par le Conseil Communal dans ses séances du 24 avril 1985 et 17 décembre 1986.

Le président : A. BACHELARD, B. ROCHAT

Le secrétaire : F. VUICHARD

Plan déposé au Greffe Municipal pour être soumis à l'enquête publique du 13 décembre 1982 au 24 janvier 1983, du 28 octobre 1983 au 28 novembre 1983 (enquête complémentaire) et du 25 avril 1986 au 30 mai 1986 (2ème enquête complémentaire).

Le syndic : A. GOLAY, W. RÖHNER

Le secrétaire : S. ROCHAT, M.-C. BARMAN

Approuvé par le Conseil d'Etat dans sa séance du 27 AVR. 1988.

L'atteste, le chancelier :

LEGENDE

ZONE DES VILLAGES ET HAMEAUX A

ZONE DES VILLAGES ET HAMEAUX B

ZONE DE VILLAS ET MAISONS FAMILIALES

ZONE D'HABITATIONS COLLECTIVES

ZONE INDUSTRIELLE

ZONE DE CONSTRUCTIONS D'UTILITE PUBLIQUE

ZONE INTERMEDIAIRE

ZONE DE VERDURE

ZONE AGRICOLE

ZONE SYLVO-PASTORALE

PLAN D'EXTENSION PARTIEL LEGALISE

NB

Ce plan abroge le plan d'extension du village du Lieu approuvé par le Conseil d'Etat le 4 août 1943.

Le réseau des coordonnées est figuré d'après la carte nationale au 1:250 000.

Les limites des forêts sont figurées selon le plan cadastral et complétées par les plans de la réunion parcellaire de 1961. Elles n'ont qu'une valeur indicative.

(voir chap 12 du règlement)

★ SECTEURS MODIFIES LORS DE LA 1ère ENQUETE COMPLEMENTAIRE

LE BRASSUS, JANVIER 1987

BUREAUX D'ETUDES D'URBANISME

MICHEL FANTOLI
Architecte S.A.
LES CHARBONNIERES

HENRI PIGUET
Ingénieur S.A.
AUBONNE

THORENS SA
Ingénieur-géomètre officiel
LE BRASSUS

